

## Aéronautique Geci Aviation : dossiers acceptés

### « LE PROGRAMME SKYLANDER EN LORRAINE ENTRE DANS UNE PHASE D'ACCÉLÉRATION »

Geci Aviation dans un communiqué annonce dans le cadre de la publication de ses ventes du premier trimestre que « les dossiers d'agrément et de certificat type, ont été déposés et acceptés par les autorités de l'aviation civile européenne EASA ». Pour Olivier Darrason, du CEIS cabinet d'intelligence économique ayant contribué à l'implantation du projet en Lorraine « le fait que cette demande d'agrément ait été acceptée nous engage désormais à verser les 420.000 euros, car elle est payante. Cela ne devrait en tout cas pas changer la durée de l'examen et de l'instruction des dossiers qui prennent en général une année. » En attendant, selon Geci Aviation, le programme du Skylander en Lorraine « restait bien dans les délais et dans ses objectifs de coûts. Il devrait employer d'ici fin septembre 180 personnes contre 150 actuellement. » La filiale du groupe planifie toujours le vol du premier prototype pour le 2<sup>e</sup> semestre 2011, la certification et la première livraison au 1<sup>er</sup> client au cours du second semestre 2012. Enfin il confirme que 14 avions font l'objet d'accords formels avec des clients sous la forme d'un protocole d'accord ou de lettre d'intention. Ces 14 avions représentent selon le constructeur un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros. En tout cas les chiffres de son activité du premier trimestre et cette annonce ont fait bondir le matin même l'action de Geci de 9,2 % sur la place parisienne.

### COMMANDE CHINOISE DE F406

Reims Aviation, la filiale de Geci Aviation qui développe le Skylander en Lorraine, remporte une commande chinoise de dix F406.

L'avionneur Geci réussit un beau coup en Chine. La société qui développe par ailleurs le projet de Skylander en Lorraine, vient de signer un protocole

d'accord pour la fourniture de dix F406 que produit sa filiale Reims Aviation à un client chinois dont le nom n'a pas été rendu public. Le protocole prévoit la livraison de 10 appareils dont six en version commuter incluant un système de détection incendie pour deux d'entre eux, et quatre en version Surmar (surveillance maritime). Selon la direction de Geci Aviation la signature du contrat de vente pour un montant de 50 millions d'euros est prévue fin décembre 2010. La première livraison est prévue fin décembre 2011 et le calendrier prévoit ensuite un avion par trimestre.

### BOND DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Ce succès fait suite à celui remporté, en partenariat avec EADS-DS, auprès des Douanes françaises pour l'équipement de huit avions King Air Beechcraft. L'appel d'offres des Douanes portait sur l'installation de 350 radars panoramiques, de tourelles électro-optiques et infrarouges, de radars et de scanners anti-pollution, de systèmes de communication et de goniométrie (mesure des angles). Des équipements qui permettront aux avions de remplir des missions de surveillance maritime, de détection de pollution marine et de secours en mer et ce dans toute la Méditerranée. Un contrat qui représente un montant total de 5,5 m€ d'euros pour Reims Aviation.

Des commandes qui ont fait bondir le chiffre d'affaires de la société rémoise pour l'exercice 2009/2010 de 5,6 à 9,3 m€. Ceci Aviation, filiale de Geci International, est le pôle constructeur d'avions du groupe. La société réunit les deux entités Reims Aviation et Sky Aircraft laquelle va construire le Skylander SK 105 à Chambley en Meurthe et Moselle. Le chiffre d'affaires du pôle a presque doublé en un an, alors que Geci a procédé à une augmentation de capital 19,3 m€ début juillet afin de renforcer ses fonds propres pour accélérer le développement du SK 105 dont la première livraison est toujours prévue en 2012.